

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 15 FEVRIER 2018 à 19 H 00**

Commission n° 1 « La Ville au service des Riomais » : réunie le 31/01/18

Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » : réunie le 30/01/18

Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » : réunie le 31/01/18

Commission n° 4 « Attractivité du territoire » : réunie le 01/02/18

ORDRE DU JOUR**EXPOSE DU MAIRE****FINANCES – MARCHES**

- 1 – Compte de Gestion 2017 pour le budget principal et les budgets annexes
- 2 – Compte Administratif 2017 pour le budget principal
- 3 – Compte Administratif 2017 pour le budget annexe de l'eau
- 4 – Compte Administratif 2017 pour le budget annexe de l'assainissement
- 5 – Affectation des résultats de fonctionnement 2017
- 6 – Taux des impôts locaux 2018
- 7 – Budget Primitif 2018 : rapport de présentation et vote du budget principal
- 8 – Vote du Budget annexe de l'eau 2018
- 9 – Vote du Budget annexe de l'assainissement 2018
- 10 – Ecole Maurice Genest : bilan et modification de l'autorisation de programme n° 2012-02
- 11 – Patrimoine historique de la ville : bilan et modification de l'autorisation de programme n° 2013-01
- 12 – Cuisine centrale : bilan de l'autorisation de programme n° 2012-01
- 13 – Conservation du patrimoine scolaire : création de l'autorisation de programme n° 2018-01
- 14 – Indemnité de conseil au Trésorier Principal
- 15 – Renouvellement de la délégation autorisant le Maire à réaliser de nouveaux emprunts, renégocier les emprunts existants et réaliser les lignes de trésorerie
- 16 – Guide des achats publics : actualisation des seuils
- 17 – Renouvellement de la délégation donnée au Maire pour exécuter les marchés et accords-cadres
- 18 – Renouvellement de la délégation donnée au Maire pour la signature des conventions de groupement de commandes

RESSOURCES HUMAINES

- 19 – Tableau des effectifs : création et suppression de postes au 1^{er} mars 2018
- 20 – Protection sociale des agents : renouvellement de la participation de la Commune (complémentaire santé)
- 21 – Régime indemnitaire : délibération cadre relative au régime indemnitaire et notamment au régime tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 22 – Mutualisation : convention de mise à disposition d'une partie des services entre Riom Limagne et Volcans et la commune de Riom : avenant n° 20
- 23 – Frais de représentation du Maire
- 24 – Bilan 2017 : formation des élus

URBANISME – CADRE DE VIE

- 25 – Avenue de Châtel-Guyon : reclassement d'une section de la route dans la voirie publique communale
- 26 – Zonage d'assainissement et d'eaux pluviales de la commune de Riom : approbation du projet
- 27 – Place Marinette Menut : déclassement d'une portion de domaine public communal
- 28 – Voirie de desserte du lotissement les Hauts du Gamay : dénomination
- 29 – Maison des Syndicats : mise à disposition de locaux aux Syndicats Professionnels
- 30 – Politique foncière de la Ville : bilan annuel 2017 des acquisitions et cessions immobilières
- 31 – Vente de véhicule (balayeuse)

SPORT

- 32 – Dénomination du Gymnase situé rue de la Varenne : « Gymnase Georges SECHAUD »

SOCIAL

- 33 – Partenariat avec les Associations des Centres Sociaux : avenant 2018

EDUCATION JEUNESSE

- 34 – Partenariat avec l'Association de l'Agglomération Rimoise pour la Jeunesse (AARJ) : convention pour 2018
- 35 – Rythmes scolaires : organisation scolaire 2018-2019 - Information

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

- 36 – Conventions d'objectifs avec les associations (Culture, Sport, Jeunesse, Social) : subventions de 4 000 € à 23 000 €

ADMINISTRATION GENERALE

- 37 – Protection fonctionnelle à un élu : octroi
- 38 – Vote du huis clos pour la question n° 39
- 39 – Exécution du jugement du tribunal administratif du 7 décembre 2017 : transaction amiable

L'exposé du Maire sera suivi d'une brève suspension de séance, destinée à permettre aux personnes présentes de prendre éventuellement la parole sur l'ordre du jour.

Dans la mesure où l'heure le permettra, la parole sera de nouveau donnée au public, après la clôture de la séance officielle, pour toutes interventions complémentaires.